L'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Yonne

La CPAM de l'Yonne vous informe

08/07/2022

COMMUNIQUE

Attention aux appels, courriels et SMS frauduleux

De nombreux signalements sont effectués auprès des services de la CPAM de l'Yonne en raison de tentatives de fraudes et d'arnaques de type "phishing". Un doute ? Utilisez votre compte ameli sécurisé.

NON, ATTENTION aux **mails, SMS, appels téléphoniques, courriers, etc.**
Un tiers peut se fait passer pour l'Assurance Maladie.
L'objectif est clair : des individus malveillants veulent **voler les coordonnées et les informations confidentielles des assurés concernés.**

L'Assurance Maladie vous donne quelques conseils.
Lorsque l'Assurance Maladie vous contacte par téléphone, le numéro de l'appelant s'affiche à l'écran de votre téléphone peut être :

- le 3646 (service gratuit + coût de l'appel) ;
- le 01 87 52 00 70, pour les appels menés dans le cadre des opérations Aller vers pour la vaccination contre la Covid-19 ;
- le 09 74 75 76 78, pour les appels menés dans le cadre du dispositif de contact tracing afin de limiter la circulation du virus.

Que ce soit par téléphone ou par mail, l'Assurance Maladie ne vous demandera jamais votre numéro fiscal ou vos identifiants de connexion. Dans certains cas, pour sécuriser les appels, les conseillers de l'Assurance Maladie peuvent demander une partie des coordonnées bancaires (RIB) mais ils ne demanderont jamais la totalité et jamais de mot de passe, même temporaire.

Attention aux courriels frauduleux

Pour plus d'informations sur ce piratage et savoir comment vous en protéger : consultez le site cybermalveillance.gouv.fr.
Pour signaler un contenu illicite : connectez-vous sur le portail officiel de signalement de contenus illicites Internet-signalement.gouv.fr.

Attention aux SMS frauduleux

L'Assurance Maladie peut vous contacter par SMS.
Mais l'Assurance Maladie ne demande jamais la communication d'éléments personnels (informations médicales, numéro de sécurité sociale ou coordonnées bancaires) par SMS. Tous les messages de ce type sont des tentatives de « smishing » (ou hameçonnage par SMS).
Exemple de SMS frauduleux : nouvelle carte Vitale, remboursement en attente de l'Assurance Maladie...
Ces SMS vous incitent à cliquer sur un lien qui renvoie directement vers un questionnaire visant notamment à recueillir vos coordonnées bancaires ou personnelles.

Réseaux sociaux : aucune sollicitation de l'Assurance Maladie

FranceConnect et compte formation : attention aux demandes de diffusion d'informations personnelles

À qui signaler les fraudes et les arnaques ?

Pour signaler un contenu illicite : connectez-vous sur le portail officiel de signalement de contenus illicites
Internet-signalement.gouv.fr

Si vous avez reçu un pourriel (spam), utilisez le site
signal-spam.fr

S'il s'agit d'un SMS, signalez-le sur le site 33700.fr ou en envoyant un SMS au **33 700**.

Ces services feront bloquer l'émetteur du message.